

# POSTULAT URGENT

**Auteur** Les Verts, par Gwéno­lé Blanchet (suppl.) et Thierry Largey  
**Objet** Pollution au mercure: des égards pour les victimes!  
**Date** 05.03.2018  
**Numéro** 5.0312

---

## **Actualité de l'événement**

Les résultats de l'étude d'investigation historique de la la pollution au mercure dans la région de Viège ont été portés à la connaissance de la population par la presse très récemment. Certains éléments démontrent que le Gouvernement valaisan était parfaitement au courant de cette pollution; d'autres montrent que plusieurs dizaines de personnes ont été affectés dans leur santé par le mercure.

## **Imprévisibilité**

La publication récente de ces nouveaux éléments dans la presse n'était pas prévisible. Le contenu des pièces était au demeurant inconnu jusqu'à présent.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

La prévention des risques liés au mercure sur la santé publique et les atteintes à l'environnement exige une action immédiate du Gouvernement.

Début 2015, l'Association des médecins en faveur de l'environnement (AfE) a réalisé des investigations dans certains terrains de Viège et Raron qui jusque-là, et d'après les analyses de la Lonza et de l'Etat du Valais, ne présentaient pas de pollution mercurielle nécessitant des mesures d'assainissement. Les résultats de ces investigations sont éloquentes : sur seulement trois terrains échantillonnés, deux d'entre-eux présentaient des concentrations mercurielles dépassant les normes d'assainissement ! De plus, un des deux échantillons présentait même une concentration 29 fois plus élevée que ces normes légales !

En 2016, l'Etat, à côté des premières mesures d'assainissement entreprises dans les parcelles touchées, mandatait l'université de Zürich pour entreprendre une étude épidémiologique sur la population. Un échantillon de 171 personnes résidant dans la région de Turtig-Viège et regroupant des femmes enceintes ainsi que des enfants en bas âges ont fait l'objet de prélèvements d'urine et de cheveux. Les résultats de cette étude indiqueront que la pollution au mercure n'a eu, en l'état, aucune incidence sur la santé des personnes échantillonnées.

Aujourd'hui, depuis que la presse a établi que la pollution au mercure à Viège à fait pour le moins 250 victimes par le passé, force est de constater qu'une crainte légitime s'est installée dans la population. Le Canton était au courant de cette pollution depuis au moins une quarantaine d'années et savait qu'elle constituait un risque réel pour la santé de la population ! Il s'est pourtant abstenu d'agir et a même retardé jusqu'à aujourd'hui la publication du rapport en question, malgré les risques sanitaires ! La presse s'est également faite écho de médecins qui connaîtraient d'autres cas de maladies liées au mercure en Valais.

Dans un climat où règne maintenant l'évidence des effets nocifs du mercure et la suspicion d'autres cas - le problème du mercure ne concerne pas seulement la Lonza, mais le Valais. Les zones d'ombre du dossier du mercure doivent être levées. La transparence doit être totale. Nombreux sont les indices qui laissent penser ou craindre que d'autres victimes du mercure existent dans notre canton. Elles doivent être dépistées au plus vite; le canton doit agir pour cela. L'étude de l'Université de Zürich de 2016 se montre insuffisante à cet égard car trop limitée géographiquement et dans la taille de l'échantillon. Le Canton doit s'engager dans un suivi à intervalle répété de l'état de santé de la population, car que l'on connaît les propriétés bioaccumulables du mercure et que cette pollution est reconnue comme durable. Il doit prendre en considération tous les sujets potentiellement malades, notamment les agriculteurs ou les pêcheurs.

## **Conclusion**

Le Gouvernement valaisan doit aujourd'hui reprendre la main sur le dossier de la pollution au mercure en Valais. Dans son programme gouvernemental, le Conseil d'Etat n'a-t-il pas inscrit la préservation de la cohésion sociale, le bien-être de la population, la prévention des risques et l'assurance de la sécurité dans ses priorités ? Pour ce faire, il est insuffisant de limiter l'action du Canton à l'assainissement des terrains dans la région de Viège. Il faut également se préoccuper des personnes, autrement dit d'éventuelles victimes du mercure partout en Valais.

Par ce postulat urgent nous demandons au Conseil d'Etat d'entreprendre les démarches nécessaires pour répondre aux craintes de la population valaisanne et lui garantir son intégrité. Concrètement, nous demandons d'entreprendre une étude épidémiologique sur le mercure sur tout le territoire valaisan afin d'identifier d'éventuels cas de malades et de maladies dus à l'exposition à cette substance. Ainsi, l'échantillon de population de l'étude de 2016 doit être élargi à la population valaisanne. Dans ce cadre, le Canton doit faire preuve d'une complète transparence au sujet du dossier de la pollution au mercure en Valais.